

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management d'unité touristique

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management d'unité touristique* a été créée récemment. Elle comprend deux parcours et s'appuie sur deux Instituts universitaires de technologie (IUT) : Metz depuis la rentrée 2014, avec un parcours *Tourisme lorrain*, et à Saint-Dié-des-Vosges depuis la rentrée 2015, avec un parcours *Tourisme et activités de montagne* (TAM), la plus grande partie de la formation, se déroulant à Gérardmer, station touristique du massif vosgien. Elle poursuit exclusivement des objectifs de professionnalisation.

Le parcours *Tourisme lorrain* a accueilli neuf inscrits en 2014/2015, et le parcours TAM a accueilli 15 inscrits en 2015/2016.

L'enseignement se fait essentiellement en présentiel, mais l'Université de Lorraine met aussi à disposition des ressources pédagogiques en ligne et une plateforme Formation ouverte et apprentissage à distance (FOAD), dans le cadre des projets tutorés.

Les objectifs de la LP sont de préparer les étudiants à assurer ou participer au management d'unités touristiques très diverses dans le contexte particulier du tourisme en Lorraine. Figurent parmi les métiers visés : chargé de promotion du tourisme local, de mission tourisme, guide conférencier, etc.

Le parcours *Tourisme lorrain* n'est ouvert qu'en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) tandis que le parcours TAM, ouvert également à l'alternance, accueille aussi des publics en formation initiale et formation continue (dispositif IAFI - Insertion d'Adultes en Formation Initiale de la Région Lorraine).

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont bien exposés dans le dossier et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : assurer ou participer au management d'unités touristiques diverses dans le contexte particulier du tourisme en Lorraine. Les métiers visés sont identifiés et précisés dans la fiche RNCP fournie (chargé de promotion du tourisme local, de mission tourisme, guide conférencier...). Ils correspondent à plusieurs fiches du répertoire des métiers et des emplois (ROME) : promotion du tourisme local, accompagnement de voyages... ; ces métiers sont en cohérence avec le contenu de la formation, de même que les compétences attendues. Celles-ci sont clairement précisées (organisation et animation de la structure, organisation d'événements, accueil et accompagnement de groupes...).

Toutefois, leur adéquation avec des emplois réellement occupés ne peut être vérifiée actuellement : cette LP est de création trop récente pour cela, 2014 pour le parcours *Tourisme lorrain* à Metz (conçu exclusivement en alternance), et 2015 pour le parcours TAM à l'IUT de Saint-Dié. On ne dispose pas encore de recul sur son adéquation au contexte socio-économique, notamment en termes d'insertion professionnelle. Cette adéquation pourrait être confirmée à l'avenir par des partenariats formalisés, un des objectifs des responsables de la LP.

<p>La variété des métiers et entreprises visés nécessite d'avoir un recul de deux ou trois ans pour vérifier leur adéquation avec les objectifs de la LP.</p>
<p>Organisation</p>
<p>La formation est structurée en deux parcours : un parcours <i>Tourisme lorrain</i> à l'IUT de Metz et un parcours TAM à l'IUT de Saint-Dié. Le parcours <i>Tourisme lorrain</i>, n'est ouvert qu'en alternance, est organisé en huit unités d'enseignement (UE) assez cohérentes en contenu et volumes horaires. Sept sont identiques dans les deux parcours et visent, outre une mise à niveau de tous les étudiants dans des domaines fondamentaux (bureautique, expression, histoire...), à faire acquérir les compétences et connaissances essentielles pour atteindre les objectifs de la formation (notions fondamentales relatives au tourisme, stage, projet tutoré). On notera la place prépondérante donnée aux langues : si ce choix est cohérent au regard des métiers visés, le volume horaire (120 heures, soit 28 % des enseignements) occupe peut-être une place trop importante par rapport aux deux UE de 90 heures chacune différenciées selon le parcours (contexte lorrain à Metz et Activités de montagne à Saint-Dié). Les intitulés des modules des deux UE consacrés au cœur de métier tourisme (Tourisme 1 et Tourisme 2) ne donnent que peu d'informations sur le contenu exact des UE et pourraient, dans un souci de lisibilité de la formation, être précisés.</p> <p>Du point de vue de l'encadrement, les liens entre les deux parcours sont évoqués (échanges entre les responsables, préconisations communes) sans être développés et la distance géographique de 150 kilomètres entre les deux sites est une contrainte du point de vue de la coordination pédagogique.</p> <p>De manière assez logique, l'organisation de la formation est réalisée en collaboration avec les Centres de formation des apprentis (CFA) de Metz et de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Saint-Dié, qui assurent notamment le suivi administratif de l'apprentissage.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La LP propose deux parcours très spécialisés dans une logique régionale et locale de destination et de tourisme rural, dans un contexte pouvant fragiliser le fonctionnement de telles formations : baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales (réduisant l'offre de stages et de contrats en alternance de celles-ci), seuils d'effectifs en apprentis à atteindre pour ouvrir une formation ; ce qui handicape une formation qui vient d'être créée.</p> <p>Au sein de l'offre universitaire lorraine, la LP ne présente pas de recoupement avec d'autres formations de l'établissement (parcours <i>Tourisme international</i> de la licence <i>Sciences de gestion</i>, ou LP <i>Hôtellerie et tourisme</i>, spécialité <i>Management des activités hôtelières</i>). Par contre, dans la "Grande Région Alsace - Champagne - Ardenne - Lorraine", deux formations de l'Université de Haute-Alsace et du CNAM Champagne-Ardenne présentent des similitudes, sur une thématique « projet touristique ». De plus, elles sont en apprentissage, dans un contexte de faiblesse de l'offre en contrats des entreprises en ce domaine.</p> <p>Les appuis professionnels de nombreux acteurs socio-économiques locaux ont présidé à la création de la LP (comme l'indiquent les lettres de soutien, la participation au montage du dossier, la présence au sein du conseil de perfectionnement, etc.), une forme de reconnaissance de la pertinence des deux parcours de la LP, dans l'attente que ces partenariats soient formalisés ultérieurement.</p> <p>Une forte proportion de partenaires institutionnels et de petites structures explique peut-être que ces appuis ne se soient pas traduits par une offre significative en contrats d'apprentissage et de professionnalisation.</p> <p>Comme l'analyse d'ailleurs le dossier d'autoévaluation, il conviendrait sans doute de formaliser ces partenariats et peut-être de les étendre à la Région Grand Est afin d'élargir les possibilités d'insertion professionnelle. La question est toutefois posée de la viabilité du parcours <i>Tourisme lorrain</i> en alternance : formation non ouverte en 2015/2016 (seulement cinq contrats d'alternance signés, en-dessous du seuil de huit contrats fixé par le Conseil Régional).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe est pluridisciplinaire et associe professionnels, enseignants en lycée, professeurs associés (PAST) et enseignants-chercheurs (en histoire, géographie, communication). La part des intervenants professionnels est variable dans chacun des parcours, mais elle est toujours significative et concerne les UE du cœur de métier. Les professionnels disposent d'un niveau de compétences et de responsabilité en lien avec les objectifs de la formation.</p> <p>Sur l'ensemble de la formation, en heures équivalent travaux dirigés (TD), 55 % sont assurées par des enseignants de l'établissement (hors PAST), 24,60 % par des professionnels (hors PAST) et 20,40 % par « Autres/Vacataires ». La base de calcul des volumes horaires diffère selon le parcours. De nombreux Maîtres de Conférences (MCF) interviennent : mais sur 10, 1 MCF intervient pour un nombre d'heures important (68 heures de tutorat en « Alternance entreprise »), alors que les 9 autres assurent chacun des volumes réduits, de 4 à 12 heures en géographie et histoire.</p> <p>En ce qui concerne le parcours <i>Tourisme lorrain</i> sur le site de Metz, hors projets tutorés (150 heures) et suivi de l'alternance (68 heures), 50 % des heures sont assurées par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'Université de Lorraine, 30 % par des professionnels et 20 % par des enseignants extérieurs à l'Université de Lorraine.</p> <p>Dans le parcours TAM à Saint-Dié, 47 % des heures assurées par des intervenants professionnels, 11 % par le CFA de la CCI des Vosges, 32 % par des intervenants du lycée La Haie Griselle et du lycée hôtelier JBS Chardin de Gérardmer, et 10 % par des enseignants de l'IUT de Saint-Dié.</p>

Pour les UE 1, 5 et 6, la part des enseignants reste faible (15 heures pour 75 h étudiants), l'essentiel des enseignements étant assuré par des professionnels. La part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs pourrait certainement être augmentée dans l'UE 1 « Harmonisation ».

Mais l'examen du dossier ne permet pas de faire ressortir la place des professionnels praticiens par rapport à ceux qui ne le seraient pas (consultants ou autres), pas plus que leurs entreprises et fonctions.

Le pilotage est réalisé par un responsable de formation et deux responsables de site qui ne sont pas réunies jusqu'à présent. La coordination des deux sites gagnerait donc à être améliorée dans les années à venir pour plus de cohérence ; la distance entre les deux sites ne facilite pas la tâche et la formation est toute récente, mais l'analyse en est faite par les responsables de formation. Les deux équipes pédagogiques ont donc été formées suivant des principes très différents, ce qui oriente chacun des deux parcours.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le parcours *Tourisme lorrain* sur le site de Metz a en fait enregistré des volumes de candidatures déconnectées du nombre d'admis et de son caractère viable : en 2014, 80 candidats et seulement 9 admis (dont 7 en apprentissage), d'origines très diverses du point de vue de leur cursus antérieur ; et donc en 2015, 60 candidats, 40 admis, seulement 5 contrats d'apprentissage et une ouverture de formation non autorisée. La différence entre les admis après les entretiens et les admis à titre définitif vient de la difficulté à trouver des contrats en alternance.

A Metz, en 2014/2015, sur neuf inscrits, les huit présents aux examens ont un taux de réussite de 100 %.

La question des conditions de réussite du parcours en alternance doit être posée, et du soutien effectif des milieux socio-économiques, sauf à ouvrir la formation à la formation initiale avec stage (les milieux locaux du tourisme travaillant plus avec des stagiaires, selon les responsables). Pourtant, la formation disposait du soutien du milieu socio-économique lors de sa création.

En 2015, le parcours TAM sur le site de Saint-Dié a enregistré 25 candidats dont 15 ont été admis, 26,70 % venant de 2^{ème} année de licence (L2), 6,60 % de Diplômes universitaires de technologie (DUT), 60 % de Brevets de technicien supérieur (BTS) et 6,60 % d'une autre origine. La formation est trop jeune pour pouvoir apprécier de manière significative son attractivité.

Les deux parcours sont trop récents pour analyser l'insertion professionnelle. L'analyse est toutefois faite du devenir des diplômés de la 1^{ère} promotion du parcours *Tourisme lorrain*. Sur huit diplômés, six sont en emploi, soit 75 % d'insertion à cinq mois, et il n'y a pas de poursuites d'études. En l'absence de données plus précises, il est difficile d'évaluer si les emplois sont en réelle adéquation avec le diplôme mais ils semblent, globalement, correspondre au champ d'activité ciblé (office de tourisme, hôtellerie...). La grande spécificité de la formation, très centrée sur le tourisme local, tout particulièrement pour le parcours *Tourisme lorrain*, doit amener à surveiller avec attention les possibilités d'insertion à moyen terme des diplômés dans le tissu économique local.

Pour la 1^{ère} promotion, le taux de réussite est satisfaisant (88 %). Les effectifs inscrits sont faibles et doivent augmenter pour garantir la pérennité de la formation ; et dans le cas de Metz, le choix exclusif de l'apprentissage a constitué une prise de risque.

Place de la recherche

La recherche occupe une place marginale dans le fonctionnement de la LP ; sa vocation étant la professionnalisation et une insertion professionnelle immédiate.

Cependant, la place des enseignants-chercheurs est valorisée. La recherche est évoquée du fait de la présence des enseignants-chercheurs en histoire-géographie sur le site de Metz et en communication sur le site de Saint-Dié. En cette période de démarrage de la formation, ces informations dénotent un intérêt pour la dimension « recherche », en 1^{er} lieu du fait de la présence d'enseignants-chercheurs en rapport avec les orientations de chacun des deux parcours. Le parcours orienté vers le tourisme lorrain et le parcours TAM traitent de thématiques correspondant à des axes de recherche en France et dans le monde, d'où l'intérêt de la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, concourant à la diffusion des connaissances issues de la recherche.

Place de la professionnalisation

Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelle sont conformes aux métiers visés et sont exposés avec clarté (notamment dans la fiche du RNCP), avec la contrainte de la prise en compte de métiers très diversifiés dans des catégories d'établissements et lieux touristiques très variées ; ce qui implique une certaine dispersion des compétences identifiées. Métiers très diversifiés et catégories d'établissements très variées sont probablement la contrepartie de la prise en compte d'un bassin d'emplois de proximité.

La réflexion sur les évolutions des métiers et entreprises visés manque, ceci d'autant plus que les équipes des deux parcours ne semblent pas voir eu l'opportunité de se réunir, et donc d'approfondir une réflexion sur ce thème.

La priorité accordée à l'alternance montre que la professionnalisation est au centre des préoccupations des responsables de la LP ; il est cependant difficile à assumer avec des effectifs étudiants faibles. Ainsi, le parcours *Tourisme lorrain* n'est ouvert qu'en alternance sous contrats et le parcours TAM laisse lui aussi une part importante à l'apprentissage.

Néanmoins, le nombre de contrats d'apprentissage (5) pour le parcours *Tourisme lorrain* n'est pas à la hauteur des attentes (seuil de huit contrats fixé par le Conseil régional).
La participation de nombreux professionnels du cœur de métier dans la formation concourt à une bonne appréhension de la réalité du terrain et des enjeux professionnels.

Place des projets et des stages

En termes de crédits européens, la place des projets et stages (et souvent l'apprentissage) est importante dans la formation : 22 crédits sur 60 (36,60 %), 16 pour les stages/alternance, et 6 pour le projet tutoré ; un poids qui ne valorise peut-être pas certaines UE.

Le projet tutoré est conçu autour d'une mise en situation professionnelle, en rapport avec un terrain proche de la réalité. Leur conception diffère peu suivant les deux sites et les thèmes retenus pour chaque parcours sont conformes aux objectifs de la formation, il s'agit de la mise en œuvre de projets pour des structures touristiques ou ayant des objectifs touristiques.

A Metz, il s'agissait en 2014/2015 d'un commanditaire unique, le Crédit Agricole de Lorraine, proposant de faire étudier toutes ses opportunités de développement dans le tourisme.

A Saint-Dié, des études différentes pour trois offices de tourisme, sur des thèmes tels que l'étude d'un projet de Route de l'artisanat ou du patrimoine industriel et technique, et l'étude portant sur l'aide à la décision en matière touristique, dans le cadre de la nouvelle structuration territoriale.

A Metz, l'alternance a été le choix unique, avec un nombre de contrats de cinq en 2015/2016, en dessous du seuil de huit fixé par le Conseil régional ; ce qui a amené à ne pas rouvrir la formation cette année-là.

A Saint-Dié, la période de formation en entreprise est suivie sous forme de stage ou d'alternance : en 2015/2016, sur 15 inscrits, 8 en apprentissage, 3 en formation continue et 4 en formation initiale. Le calendrier de l'alternance s'impose à tous : trois semaines d'enseignements suivi de trois semaines en entreprise. Des périodes à la fois longues sans enseignements : elles s'imposent aux non-alternants, et sont courtes et découpées pour des stages. La contrainte majeure est la difficulté d'effectuer des stages à l'étranger.

Les modalités d'évaluation, classiques, sous forme de mémoires et de soutenance, permettent d'apprécier la mise en œuvre des compétences des étudiants.

Place de l'international

La valorisation de la dimension internationale fait partie des objectifs, actuels et à moyen terme, des responsables de la LP, notamment en prenant en compte ce qu'implique l'accueil des clientèles étrangères du tourisme lorrain.

Actuellement, les langues représentent 28 % du volume des enseignements avec deux UE, les UE 2 et UE 3 entièrement consacrées aux langues (60 heures d'anglais du tourisme/60 heures d'allemand ou néerlandais), avec des variantes sur les deux sites :

à Metz : UE 2 d'anglais, UE 3 d'allemand,

à Saint-Dié : UE 2 d'anglais, UE 3 d'allemand ou néerlandais.

La mobilité étudiante est à son début avec un stage en Mongolie et un étudiant mexicain qui devait être accueilli dans la LP. Il y a donc une volonté d'initier une dimension internationale de la formation, mais l'échange d'étudiants, formalisé d'une manière ou d'une autre, est difficile à mettre en place du fait du rythme de l'alternance.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les effectifs, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont à apprécier comme de premiers indicateurs se rapportant à une formation très récente, mais on peut apprécier la grande qualité des tableaux de bord des candidatures renseignés sur les sites de Metz (2014/2015) et Saint-Dié (2015/2016) : ils permettent une analyse très fine des candidatures et des admis. Cependant, des problèmes de politique de recrutement apparaissent.

Les étudiants sont recrutés à partir d'un examen de leur dossier et d'un entretien. Mais la faible offre des entreprises et institutions touristiques en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation a par exemple amené le site de Metz à intégrer seulement 9 des 40 admissibles et donc, à ne pas retenir qu'une trentaine de bons dossiers. Il y a donc un problème majeur d'adaptation des recrutements à l'offre d'alternance, et notamment de connaissance de cette offre au moment où les recrutements ont lieu, ainsi que d'estimation du volume des admissions en fonction du volume des contrats espérés.

L'UE 1 « Harmonisation - Homogénéisation », en début d'année universitaire, est conçue pour une meilleure intégration dans la formation d'étudiants et salariés d'origines diverses ; il y a donc un accompagnement les étudiants pour favoriser leur réussite. Des compléments de formation sont évoqués pour prendre en considération les besoins spécifiques des étudiants en reprise d'études.

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement se fait essentiellement en présentiel et sous les statuts de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation, mais du fait des faibles effectifs, d'autres statuts sont admis et, de ce fait, des adaptations à ces publics sont prévues. Les modalités d'enseignement sont cohérentes au regard des objectifs de la formation.</p> <p>L'UE 1 « Harmonisation - Homogénéisation » a pour objectif l'organisation de l'acquisition des compétences par des étudiants d'origines diverses, <i>a priori</i> d'abord en fonction des cursus antérieurs, mais cela peut aussi concerner les nombreuses catégories de publics accueillis par la LP. Elle est accessible au titre de la validation des acquis professionnels et/ou validation des acquis professionnels (VAE et/ou VAP), mais le rythme de l'alternance (trois semaines en IUT, trois semaines en entreprise) peut générer des contraintes pour les publics qui ne sont pas en alternance, notamment en matière d'accompagnement durant les périodes de trois semaines sans enseignements. Les étudiants en situation de handicap et les sportifs sont mentionnés mais sans préciser le contenu de ces adaptations.</p> <p>Le numérique est présent dans les enseignements (modules de bureautique et information/outils informatiques professionnels), avec un apprentissage du logiciel Amadeus sur le site de Saint-Dié pour le parcours TAM. L'Université de Lorraine met à disposition des ressources en ligne (emploi du temps, plateforme d'accès aux ressources et cours hébergées sur l'ENT : ARCHE, bibliothèque...), ainsi qu'une plateforme « Formation Ouverte et Apprentissage à Distance » (FOAD), dans le cadre des projets tutorés, également accessibles aux professionnels commanditaires des projets. Mais il faudrait s'assurer dans quelle mesure ces ressources sont effectivement utilisées par les étudiants et diagnostiquer leur apport réel à l'acquisition des savoirs et compétences.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants, bien que les modalités précises ne soient pas développées, semble conforme à ce que l'on peut attendre d'une LP : contrôle continu, interrogations écrites ou orales ; présence de rapports/mémoires et soutenances orales.</p> <p>La composition et le rôle des jurys d'examens ne sont pas détaillés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences sont clairement identifiées dans la fiche RNCP, mais elles couvrent des métiers très diversifiés dans des catégories d'établissements et lieux touristiques très variées, couverts par le concept d' « unités touristiques ». De ce fait, elles ne peuvent être exhaustives et elles sont par nature en grande partie transversales (communication, animation...).</p> <p>Le suivi a pour support le portefeuille de compétences inclus dans le livret d'apprentissage.</p> <p>Le livret d'apprentissage (celui du CFA du lycée Schuman de Metz) est un document volumineux et très complet, une 1^{ère} version améliorable, qui remplit au moins deux fonctions : celle de « Livret d'apprentissage » (pour les apprentis, le CFA et les entreprises) et celle de « Livret de l'étudiant ».</p> <p>Une version ultérieure du livret d'apprentissage devrait dépasser le seul relevé des activités au sein de l'entreprise (compétences mise en œuvre, en correspondance avec les travaux réalisés) pour prendre en compte la progression de l'acquisition des compétences sur l'ensemble de l'année.</p>
Suivi des diplômés
<p>Pour une formation aussi récente ne disposant pas du recul nécessaire, le suivi des diplômés ne peut être réalisé en présentant des résultats significatifs. Les modalités de la seule enquête sur l'insertion professionnelle ne sont pas précisées. Il s'agit d'un point de vigilance pour le futur.</p> <p>La qualité des informations sur les 1^{ères} candidatures et admissions, est un élément prometteur en matière de clarté des résultats communiqués pour les études à venir, et les faibles effectifs diplômés rendront probablement facilement réalisables les futures enquêtes sur l'insertion professionnelle.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les conditions d'ouverture de la LP et l'éloignement géographique des deux sites rendent son pilotage difficile : pas de réunion de l'ensemble de l'équipe pédagogique, une seule réunion (mais la LP est très récente) du conseil de perfectionnement qui ne compte pas de professionnels praticiens, avec seulement 50 % des membres présents à cette 1^{ère} séance du conseil.</p>

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable du diplôme, Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, et au niveau des deux IUT, par le responsable du parcours *Tourisme lorrain* sur le site de Metz et le responsable du parcours TAM à Saint-Dié.

Composé de 25 membres (professionnels, enseignants, et étudiants anciens et actuels), le conseil de perfectionnement est présidé par le Vice-Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, en charge du tourisme ; ce qui est une forme de reconnaissance de la LP. Les professionnels sont en fait des institutionnels du tourisme, puisqu'ils représentent les structures suivantes : Conseil Economique Social et Environnemental, Office de Tourisme de Metz, Comité Régional du Tourisme (Région Lorraine), Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie des Vosges, Chambre de commerce et d'industrie des Vosges.

Le compte rendu de la seule réunion tient plus d'un ordre du jour : il conviendrait de formaliser les conditions de réunion de ce conseil.

Aucune évaluation des enseignements n'est prévue, pas plus qu'une procédure d'autoévaluation. L'argument d'une proximité avec les délégués étudiants pouvant se substituer à une procédure d'évaluation n'est pas recevable.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La LP correspond à un projet bien étudié de professionnalisation des étudiants et d'un tissu local d'entreprises touristiques très variées : elle est ancrée dans le tissu local, en lien avec les particularités du secteur touristique et les compétences, en rapport avec ces particularités bien identifiées.
- Certains choix (l'alternance, les langues vivantes) ont permis d'accentuer les spécificités de la LP dans une optique d'insertion professionnelle.
- Le soutien des réseaux de partenaires professionnels légitime cette formation et se traduit notamment par des interventions de professionnels dans des enseignements au cœur de métier.

Points faibles :

- Il n'y a en fait pas une mais deux équipes pédagogiques dont la coordination est insuffisante et qui semblent répondre à des logiques différentes, d'où un questionnement sur la gouvernance de la formation.
- Les métiers et entreprises visées sont probablement trop disparates, du fait de l'objectif d'une insertion au niveau régional, d'où un manque de lisibilité de cette offre de formation. La lisibilité de la plaquette (UE Tourisme 1 et Tourisme 2) est également en question.
- Il ne semble pas y avoir une présence suffisante de « praticiens » parmi les professionnels.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation très récente, en phase de démarrage et d'expérimentation, pour laquelle de nombreux choix restent ouverts. Elle se base sur un projet cohérent, clairement pensé et avec des compétences à acquérir bien identifiées.

La coupure entre les deux équipes pédagogiques diminue probablement la capacité de réflexion collective en matière de choix à opérer à l'avenir (sur la place de l'apprentissage, le maintien des deux parcours) et sur les scénarios de développement de la LP. Il conviendrait donc de développer un travail conjoint.

Par ailleurs, les soutiens professionnels affichés sont nombreux, mais on s'interroge sur les limites de ce soutien (accueil d'alternants et stagiaires par exemple). Ce serait un point à éclaircir, car la faible offre en contrats d'apprentissage est un handicap pour le parcours *Tourisme lorrain*, et freine peut-être un développement plus rapide à moyen terme ; ce qui justifie sans doute de réfléchir à une modification des modalités de ce parcours.

Il faudrait également se poser la question de la place à donner dans les enseignements à plus de professionnels praticiens, à moins que le constat soit fait que le développement touristique en Lorraine repose plus sur des institutions touristiques : c'est une analyse à mener, en vérifiant l'insertion professionnelle à moyen terme des diplômés et leur carrière professionnelle sur plusieurs années.

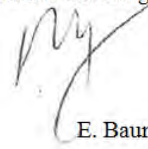
Le poids des langues dans les enseignements devrait pouvoir déboucher sur l'intégration d'une démarche de certification, par exemple avec le CLES ou le TOEIC pour l'anglais.

Il n'existe pas d'évaluation des enseignements par les étudiants ; il conviendrait d'y remédier.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner